Rigips® Gyptone

Systèmes de faux-plafonds selon CAN 652

Catalogue des articles normalisés F/17

Rigips SAINT-GOBAIN

Postion	Description du travail	Unité	Quantité	Prix	Montant
			Report		

652 FAUX-PLAFONDS EN BOIS, DÉRIVÉS DU BOIS, FIBRES MINÉRALES

000 Conditions générales

. Articles de réserve: les articles qui ne correspondent pas aux textes originaux du CAN ne seront introduits que dans les fenêtres de réserve prévues à cet effet et leur numéro sera précédé de la lettre R (voir "CAN Construction - Informations pour les utilisateurs", chiffre 6).
. Descriptif abrégé: descriptif dans lequel seules les deux premières lignes des articles et des sous-articles fermés sont imprimées. Dans tous les cas, ce sont les textes complets du CAN qui font foi (voir "CAN Construction - Informations pour les utilisateurs", chiffre 10).

100 Descriptif abrégé: le texte complet CAN 652F/2016 fait foi Faux-plafonds en bois, dérivés du bois, fibres minérales (V'17)

20001A Le paragraphe 000 contient les conditions de rémunération et les règles de métré applicables au présent chapitre, reprises de la norme SIA 118/256 "Conditions générales relatives aux faux-plafonds", ainsi que les définitions des termes techniques utilisés. Les sous-paragraphes 010, 020 et 030 sont repris du CAN sans aucune modification et font partie intégrante du descriptif établi ci-après.

010 Conditions de rémunération

011 Conditions générales de rémunération.

100 Si des prestations non comprises dans les prix sont à exécuter, elles doivent être signalées par écrit au maître d'ouvrage et ne peuvent être exécutées qu'avec son accord.

200 Les modalités de paiement et les garanties à fournir seront réglées dans le contrat d'entreprise.

300 Dans la mesure où le contrat d'entreprise n'en dispose pas autrement, les modalités de paiement suivantes s'appliquent:

310 % 30 du prix de l'ouvrage à la commande.

Postion	Description du travail	Unité	Quantité	Prix	Montant
			Report		
320	% 30 du prix de l'ouvrage lors de la livraison sur le chantier ou lorsque, selon accord, l'ouvrage est considéré comme livrable.				
330	% 30 du prix de l'ouvrage après la pose ou, selon accord particulier, après chaque étape de pose.				
340	% 10 du prix de l'ouvrage après exécution de toutes les prestations contractuelles, échéance du délai de vérification du décompte final et mise à disposition des garanties convenues.				
350	Dans la mesure où le contrat d'entreprise n'en dispose pas autrement, l'entrepreneur fournit une sécurité pour les paiements du maître de l'ouvrage sous forme d'une caution ou d'une garantie, aussi longtemps que les matériaux ou les parties d'ouvrages qu'il livre ne sont pas définitivement fixés au bâtiment.				
012	Prestations comprises. Les prestations suivantes correspondent à une exécution conforme aux règles de l'art et sont de ce fait comprises dans les prix unitaires, même en l'absence d'une description spécifique.				
100	Présentation d'échantillons transportables.				
200	Contrôle des dimensions du bâtiment.				
300	Calage jusqu'à mm 10 d'une ossature ou d'un plafond fixé directement à la construction porteuse.				
013	Prestations non comprises. Les prestations suivantes sont rémunérées séparément à l'entrepreneur, sauf dispositions contraires du descriptif.				
100	Prestations relatives aux travaux préparatoires.				
110	Elaboration de plans d'exécution et étude de la trame du plafond.				
120	Fabrication d'échantillons ou mise en place d'éléments de plafond en tant que surface-témoin.				
130	Echafaudages pour travaux dans des locaux d'une hauteur brute supérieure à m 3,0.				
140	Protection de parois, sols et autres ouvrages.				
150	Protection et déplacement de mobilier.				

Postion	Description du travail	Unité	Quantité	Prix	Montant
			Report		
160	Piquage de balèvres sur la construction porteuse, préparation des surfaces dans le cas de fixation directe du plafond à la construction porteuse.				
200	Prestations relatives à la pose.				
210	Dispositifs de pontage, renforts de fixation.				
220	Eléments sur mesure et d'ajustage.				
230	Fourniture et pose d'accessoires à encastrer ou à poser en applique.				
240	Suppléments pour obstacles au déroulement des travaux, p.ex. à cause d'éléments ou de raccords manquants.				
250	Suppléments pour exécution par étapes et interruptions des travaux.				
300	Prestations relatives aux travaux accessoires.				
310	Nettoyage et remise en état de plafonds salis ou endommagés par des tiers.				
020	<u>Règles de métré</u>				
021	Règles générales de métré.				
100	Sauf convention contraire, le métré sera établi selon les règles ci-après.				
200	Le métré se calcule à partir des dimensions effectives.				
300	Ne sont pas déduites du métré les surfaces des ouvertures, réservations, fentes, bandeaux lumineux, luminaires encastrés, grilles de ventilation, rails d'alimentation électrique, niches ou parties de construction traversantes de moins de m2 1,0.				
022	Règles de métré pour faux-plafonds en bois, dérivés du bois, fibres minérales et éléments en plâtre.				
100	Métré selon la surface.				
110	Sont métrés par m2: . Les faux-plafonds horizontaux, inclinés ou voûtés. . Les perforations, les garnitures intérieures.				
200	Métré selon la longueur.				
210	Sont métrés par m (pour les parties coupées en biais c'est le bord le plus long qui est pris en considération):				
			Report		

Postion	Description du travail	Unité	Quantité	Prix	Montant
			Report		
	. Les profils de raccordement, les profils de rive, les profils porteurs et les profils transversaux. . La coupe d'éléments de plafond. . Les filières. . Les revêtements d'embrasures et les retombées (en bord de plafonds ou entre plafonds de niveaux différents). . Les bandeaux lumineux et les rails d'alimentation électrique. . Les revêtements de poutres et de gaines.				
300	Métré par pièce.				
310	Sont métrés par pièce: . Les pontages. . Les éléments sur mesure et d'ajustage. . Les fermetures intermédiaires ou en bout de bandeaux lumineux ou de rails d'alimentation électrique. . Les découpes pour accessoires encastrés. . Les raccords à piliers, colonnes, luminaires, grilles de ventilation ou similaires. . Les angles et raccords de profils de rive et de raccordement, de filières, de retombées, de bandeaux lumineux, de rails d'alimentation électrique, de revêtements de poutres et de gaines ou similaires.				
030	<u>Définitions, abréviations</u>				
031	Définitions.				
100	Définitions générales.				
110	Faux-plafond: ensemble des éléments placés en-dessous d'une construction porteuse (plancher ou toiture). Le faux-plafond est constitué d'une ossature et d'éléments de plafond isolés ou contigus. Il peut être fixé directement à la construction porteuse ou suspendu à celle-ci. Le faux-plafond peut remplir des fonctions telles qu'isolation thermique ou isolation acoustique. Il peut également participer à un système d'éléments de construction thermoactifs (ECTA/TABS).				

Postion	Description du travail	Unité	Quantité	Prix	Montant
			Report		
120	Construction porteuse: partie de construction à laquelle le faux-plafond est fixé ou suspendu. Dans la norme SIA 256, la construction porteuse est désignée par le terme de "support".				
130	Garniture intérieure: couche placée dans le vide de faux-plafond, constituée le plus souvent de voiles, nattes ou panneaux destinés à l'absorption ou à la réverbération acoustique.				
140	Composant encastré (accessoire encastré): élément encastré dans le faux-plafond, ayant une fonction particulière, p. ex. éclairage, climatisation, détection, sécurité, multimédia, décoration.				
150	Composant en applique (accessoire en applique): élément posé en applique sur le faux-plafond, ayant une fonction particulière, p.ex. éclairage, climatisation, détection, sécurité, multimédia, décoration.				
200	Faux-plafonds.				
210	Elément de plafond: élément formant la face visible du faux-plafond; il peut s'agir d'un élément standard, d'un élément sur mesure et/ou d'un élément d'ajustage.				
220	Elément sur mesure: élément dont les dimensions varient du format standard et fixé conformément à un plan.				
230	Elément d'ajustage: élément fabriqué et posé ultérieurement, dont les dimensions sont déterminées sur place.				
240	Filière: partie de plafond formant une bande. Dans la norme SIA 256, les filières sont désignées par le terme de "frise".				
250	Filière porteuse: partie de plafond formant une bande visible, avec fonction portante.				
260	Zone perforée: surface partielle d'un élément de plafond comportant des perforations particulières.				
270	Découpe: orifice pratiqué dans un élément de plafond.				
300	Ossatures.				
310	Ossature: ensemble du dispositif qui permet la suspension et la fixation du faux-pla-				

Postion	Description du travail	Unité	Quantité	Prix	Montant
			Report		
	fond. Il comprend les fixations hautes, les suspentes, les profils transversaux, les profils porteurs, etc.				
320	Suspente: accessoire permettant de suspendre les profils porteurs ou transversaux à la construction porteuse.				
330	Profil transversal: élément de l'ossature destiné à fixer et à contreventer les profils porteurs.				
340	Profil porteur: élément de l'ossature sur lequel sont posés les éléments de plafond. Le profil porteur peut être apparent ou caché.				
350	Dispositif de pontage: élément complémentaire de l'ossature, servant à ponter un composant étranger au plafond, là où manquent des points de suspension (p.ex. à l'endroit d'une gaine, d'un chemin de câbles, d'un lanterneau).				
360	Renfort de fixation: élément complémentaire servant à fixer un accessoire encastré ou en applique.				
400	Bords, raccords.				
410	Profil de raccordement: profil formant la transition entre le plafond et un ouvrage adjacent.				
420	Profil de rive: profil encadrant le plafond.				
430	Retombée entre plafonds de niveaux différents: revêtement placé entre deux plafonds de niveaux différents.				
440	Retombée en bord de plafond: revêtement placé entre la construction porteuse et le plafond.				
450	Revêtement d'embrasure: revêtement placé entre le plafond et, p.ex., un lanterneau ou une fenêtre de toit en pente.				
460	Cloisonnement: paroi de séparation dans le vide de faux-plafond, servant à empêcher la propagation de bruit, de feu ou de fumée.				
500	Indications de hauteur.				
510	Hauteur brute du local: hauteur comprise entre la surface du sol brut et la sous-face de la construction porteuse.				
520	Hauteur de suspension: hauteur comprise entre la sous-face des éléments de plafond et la sous-face de la construction				
			Report		

Postion	Description du travail	Unité	Quantité	Prix	Montant
			Report		
	porteuse.				
530	Epaisseur du plafond: hauteur comprise entre la sous-face des éléments de plafond et le dessus des profils porteurs ou transversaux.				
600	Exigences.				
610	"Classes d'aspect N1", soit "qualité normale": bois avec peu de noeuds, pour des domaines avec des exigences normales quant à l'aspect (voir "Bois et panneaux à base de bois - Critères de qualité dans la construction et l'aménagement intérieur - Usages du commerce").				
700	Matériaux.				
710	Plaque de plâtre: anciennement "plaque de plâtre cartonné".				
032	Abréviations.				
100	OMoD: Ordonnance sur les mouvements de déchets. Elle régit les mouvements de déchets spéciaux et d'autres déchets soumis à contrôle à l'intérieur de la Suisse, les mouvements transfrontières de tous les types de déchets, et les mouvements de déchets spéciaux entre pays tiers, dans la mesure où une entreprise suisse organise ces mouvements ou y participe. Cette ordonnance est complétée par l'ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets. Elle comporte la classification des déchets, la liste des procédés d'élimination ainsi que les seuils quantitatifs pour les déchets spéciaux.				
R090 000	Conditions particulières				
R091 000	Conditions d'entrée et directives de Rigips SA				
R 100	Il faut tenir compte des directives de mise en oeuvre de la société Rigips SA Mägenwil lors de l'exécution des travaux.				
R 200	Cette offre a été faite à la demande du maître d'oeuvre/de l'architecte, d'après les plans fournis. Nous déclinons toute responsabilité quant à				

Postion	Description du travail	Unité	Quantité	Prix	Montant
			Report		
	l'exactitude des mesures fournies, et quant au choix des matériaux et de la construction.				
R092 000	Responsabilités.				
R 100	Conseiller technique au service externe en charge pour cet objet. Rigips SA Route de Mangold 2 3977 Granges tél. +41 27 459 27 70 fax +41 27 459 27 75 www.rigips.ch				
R 110	Vincent Laubscher tél. +41 79 945 54 94 vincent.laubscher@rigips.ch				
R 120	David Michaud tél. +41 75 434 89 99 david.michaud@rigips.ch				
R 130	David Milan tél. +41 79 827 17 66 david.milan@rigips.ch				
R 140	Albert Miranaj tél. +41 79 621 99 65 albert.miranaj@rigips.ch				
R 150	Salvador Vera tél. +41 79 621 99 67 salvador.vera@rigips.ch				
R 160	Lucien Zuchuat tél. +41 79 621 99 57 lucien.zuchuat@rigips.ch				
R 200	Conseiller technique au service interne en charge pour cet objet. Rigips SA Rue du Rhône 14 1860 Aigle tél. +41 24 466 27 90 fax +41 24 466 26 11 www.rigips.ch				
R 210	Daniel Gérard tél. +41 24 466 24 90 daniel.gerard@rigips.ch				
R 220	David Udressy tél. +41 24 466 25 90 david.udressy@rigips.ch				

Postion	Description du travail	Unité	Quantité	Prix	Montant
			Report		
100	**Travaux préparatoires, travaux en régie** Le sous-art. 000.200 indique quelles sont les conditions de rémunération, règles de métré et définitions à prendre en considération.				
110	Installations de chantier, exécution par étapes, interruptions des travaux				
111	Mise en place et mise à disposition d'installations de chantier pour la durée des prestations de l'entrepreneur.				
100	Prix global.				
101	Installations de chantier selon norme SIA 118.	gl			
112	Engins de levage. Sauf indication contraire, les transports de matériaux, outillage et engins, vers et depuis l'emplacement d'utilisation sont compris dans les prix unitaires. Dans ce cas, cet article concerne uniquement les prestations supplémentaires.				
100	Utilisation d'engin de levage mis à disposition par la direction des travaux.				
10101	Grue, y compris manutention.	gl			
80199	Engin de levage Forfait de déplacement pour camion avec grue, harnais de déchargement compris. up = gl	up			
80299	Engin de levage Déchargement avec grue, service compris (les ouvertures du bâtiment comme les portes, fenêtres et similaires doivent être protégées par des moyens appropriés) harnais de déchargement compris Coûts par heure CHF 490.- up = h	up			
113	Exécution par étapes.				
100	Supplément pour exécution des travaux en plusieurs étapes.				
101	Métré: nombre d'étapes supplémentaires.	p			
114	Interruptions des travaux et déplacements des installations de chantier imposés par la direction des travaux et uniquement sur son ordre.				
100	Interruption des travaux.				
101	Transport aller et retour des installations de chantier, par interruption des travaux. Métré: nombre d'interruptions.	p			
102	Mise à disposition des installations de chantier. Métré: durée.	se			

Postion	Description du travail	Unité	Quantité	Prix	Montant
			Report		
200	Déplacements.				
201	Déplacement de l'ensemble des installations de chantier. Métré: nombre de déplacements.	p			
202	Déplacement du matériel et de l'outillage d'une surface de travail à l'autre, avant la fin des travaux à exécuter sur la première. Métré: nombre de déplacements.	p			
120	<u>Echafaudages légers</u> Sauf indications contraires, le montage et le démontage, les déplacements ainsi que la mise à disposition pour la durée des travaux de l'entrepreneur sont compris dans le prix unitaire.				
121	Echafaudage roulant.				
100	Avec garde-corps double et dispositif d'accès. Sol horizontal ou en pente jusqu'à % 3, permettant le déplacement des échafaudages roulants.				
110	Classe de charge 3, emprise au sol env. m 1,50x2,00.				
111	Hauteur de la plate-forme au-dessus de la base d'appui jusqu'à m 2,00.	p			
112	Hauteur de la plate-forme au-dessus de la base d'appui m 2,01 à 4,00.	p			
113	Hauteur de la plate-forme au-dessus de la base d'appui m 4,01 à 6,00.	p			
114	Hauteur de la plate-forme au-dessus de la base d'appui m 6,01 à 8,00.	p			
130	<u>Protection de parties d'ouvrages</u>				
131	Protection de sols.				
100	Protection de sols.				
101	Avec non-tissé recouvert de plastique, antidérapant, épaisseur mm 1,5. Joints à chevauchement. Y compris enlèvement, évacuation et frais d'élimination.	m2			
102	Avec papier de protection env. g/m2 250, pose à chevauchement, bords et joints scotchés sur toute la longueur. Y compris enlèvement.	m2			
103	Avec feuille de plastique recyclé, épaisseur env. mm 0,2, pose à chevauchement, bords et joints scotchés sur toute la				

Postion	Description du travail	Unité	Quantité	Prix	Montant
			Report		
	longueur. Y compris enlèvement.	m2			
180	Travaux en régie				
181	Travaux en régie.				
100	Heures de travail, défraiements.				
110	Main-d'oeuvre, y compris outillage et machines portatives.				
111	Chef de projet.	h			
112	Chef d'équipe.	h			
113	Poseur de plafond.	h			
114	Aide-poseur.	h			
200	**Plafonds en panneaux** . Le sous-art. 000.200 indique quelles sont les conditions de rémunération, règles de métré et définitions à prendre en considération. . Sauf indications contraires: .. Fixation à construction porteuse en béton ou à poutraison apparente en bois. .. Plafond et construction porteuse horizontaux. .. Surface non perforée. .. Garniture intérieure éventuelle non comprise. .. Construction et traitement de surface du plafond pour l'intérieur. .. Toutes les parties visibles teinte blanc standard.				
240	Plaques de plâtre, éléments en plâtre				
241	Plafond en plaques de plâtres.				
100	Profils porteurs cachés. Ossature métallique suspendue, hauteur de suspension mm 201 à 500.				
110	Plaques démontables. Chants avec battue, arêtes chanfreinées.				
112	Trame mm 600x600. Epaisseur jusqu'à mm 13. Rigips Gyptone Activ'Air Construction avec ossature double avec fils de suspension à oeillet et ressorts doubles. Hauteur min. de suspension mm 150 Type Base 31 sans perforation Bord D2 d mm 12,5 Catégorie de réaction au feu RF 1 Coefficient d'absorption acoustique pondéré alpha_w ca. 0,05 Système-no. 6-GY.2.1d-01	m2			
11399	Trame mm 600 x 600. Rigips Gyptone Activ'Air Construction avec ossature				

Postion	Description du travail	Unité	Quantité	Prix	Montant
			Report		
	double avec suspensions Nonius et tiges d'ajustage. Hauteur min. de suspension mm 150 Type Base 31 sans perforation Bord D2 d mm 12,5 Catégorie de réaction au feu RF 1. Coefficient d'absorption acoustique pondéré alpha_w ca. 0,05				
11499	Système-no. 6-GY.2.1d-01 Trame mm 600 x 600. Rigips Gyptone Activ'Air Construction avec ossature double avec fils de suspension à oeillet et ressorts doubles. Hauteur min. de suspension mm 150 Type Point 11 avec perforation ronde et Voile acoustique blanc. Bord D2 d mm 12,5 Catégorie de réaction au feu RF 1. Coefficient d'absorption acoustique pondéré alpha_w ca. 0,65	m2			
11599	Système-no. 6-GY.2.1d-02 Trame mm 600 x 600. Rigips Gyptone Activ'Air Construction avec ossature double avec suspensions Nonius et tiges d'ajustage. Hauteur min. de suspension mm 150 Type Point 11 avec perforation ronde et Voile acoustique blanc. Bord D2 d mm 12,5 Catégorie de réaction au feu RF 1. Coefficient d'absorption acoustique pondéré alpha_w ca. 0,65	m2			
11699	Système-no. 6-GY.2.1d-02 Trame mm 600 x 600. Rigips Gyptone Activ'Air Construction avec ossature double avec fils de suspension à oeillet et ressorts doubles. Hauteur min. de suspension mm 150 Type Point 12 avec perforation ronde et Voile acoustique blanc. Bord D2 d mm 12,5 Catégorie de réaction au feu RF 1. Coefficient d'absorption acoustique pondéré alpha_w ca. 0,30	m2			
11799	Système-no. 6-GY.2.1d-03 Trame mm 600 x 600. Rigips Gyptone Activ'Air Construction avec ossature double avec suspensions Nonius	m2			

Postion	Description du travail	Unité	Quantité	Prix	Montant
			Report		
	et tiges d'ajustage. Hauteur min. de suspension mm 150 Type Point 12 avec per- foration ronde et Voile acoustique blanc. Bord D2 d mm 12,5 Catégorie de réaction au feu RF 1. Coefficient d'absorption acoustique pondéré alpha_w ca. 0,30 Système-no. 6-GY.2.1d-03	m2			
11899	Trame mm 600 x 600. Rigips Gyptone Activ'Air Construction avec ossature double avec fils de suspension à oeillet et ressorts doubles. Hauteur min. de suspension mm 150 Type Quattro 20 avec per- foration carrée et Voile acoustique blanc. Bord D2 d mm 12,5 Catégorie de réaction au feu RF 1. Coefficient d'absorption acoustique pondéré alpha_w ca. 0,65 Système-no. 6-GY.2.1d-04	m2			
11999	Trame mm 600 x 600. Rigips Gyptone Activ'Air Construction avec ossature double avec suspensions Nonius et tiges d'ajustage. Hauteur min. de suspension mm 150 Type Quattro 20 avec per- foration carrée et Voile acoustique blanc. Bord D2 d mm 12,5 Catégorie de réaction au feu RF 1. Coefficient d'absorption acoustique pondéré alpha_w ca. 0,65 Système-no. 6-GY.2.1d-04	m2			
18199	Plaques démontables. Chants avec battue, arêtes chan- freinées. Trame mm 600 x 600. Rigips Gyptone Activ'Air Construction avec ossature double avec fils de suspension à oeillet et ressorts doubles. Hauteur min. de suspension mm 150 Type Quattro 22 avec per- foration carrée et Voile acoustique blanc. Bord D2 d mm 12,5 Catégorie de réaction au feu RF 1. Coefficient d'absorption acoustique pondéré alpha_w ca. 0,40	m2			
			Report		

Postion	Description du travail	Unité	Quantité	Prix	Montant
			Report		
18299	Système-no. 6-GY.2.1d-05 Plaques démontables. Chants avec battue, arêtes chanfreinées. Trame mm 600 x 600. Rigips Gyptone Activ'Air Construction avec ossature double avec suspensions Nonius et tiges d'ajustage. Hauteur min. de suspension mm 150 Type Quattro 22 avec perforation carée et Voile acoustique blanc. Bord D2 d mm 12,5 Catégorie de réaction au feu RF 1. Coefficient d'absorption acoustique pondéré alpha_w ca. 0,40	m2			
18399	Système-no. 6-GY.2.1d-05 Plaques démontables. Chants avec battue, arêtes chanfreinées. Trame mm 600 x 600. Rigips Gyptone Activ'Air Construction avec ossature double avec fils de suspension à oeillet et ressorts doubles. Hauteur min. de suspension mm 150 Type Quattro 70 avec perforation carrée et Voile acoustique blanc. Bord D2 d mm 12,5 Catégorie de réaction au feu RF 1. Coefficient d'absorption acoustique pondéré alpha_w ca. 0,65	m2			
18499	Système-no. 6-GY.2.1d-06 Plaques démontables. Chants avec battue, arêtes chanfreinées. Trame mm 600 x 600. Rigips Gyptone Activ'Air Construction avec ossature double avec suspensions Nonius et tiges d'ajustage. Hauteur min. de suspension mm 150 Type Quattro 70 avec perforation carrée et Voile acoustique blanc. Bord D2 d mm 12,5 Catégorie de réaction au feu RF 1. Coefficient d'absorption acoustique pondéré alpha_w ca. 0,65	m2			
18599	Système-no. 6-GY.2.1d-06 Plaques démontables. Chants avec battue, arêtes chanfreinées. Trame mm 600 x 600.	m2			
			Report		

Postion	Description du travail	Unité	Quantité	Prix	Montant
			Report		
18699	Rigips Gyptone Activ'Air Construction avec ossature double avec fils de suspension à oeillet et ressorts doubles. Hauteur min. de suspension mm 150 Type Line 4 avec perforation glyphe et Voile acoustique blanc. Bord D2 d mm 12,5 Catégorie de réaction au feu RF 1. Coefficient d'absorption acoustique pondéré alpha_w ca. 0,60 Système-no. 6-GY.2.1d-07 Plaques démontables. Chants avec battue, arêtes chanfreinées. Trame mm 600 x 600.	m2			
18799	Rigips Gyptone Activ'Air Construction avec ossature double avec suspensions Nonius et tiges d'ajustage. Hauteur min. de suspension mm 150 Type Line 4 avec perforation glyphe et Voile acoustique blanc. Bord D2 d mm 12,5 Catégorie de réaction au feu RF 1. Coefficient d'absorption acoustique pondéré alpha_w ca. 0,60 Système-no. 6-GY.2.1d-07 Plaques démontables. Chants avec battue, arêtes chanfreinées. Trame mm 600 x 600.	m2			
18899	Rigips Gyptone Activ'Air Construction avec ossature double avec fils de suspension à oeillet et ressorts dubles. Hauteur min. de suspension mm 150 Type Sixto 60 avec perforation hexagonale et Voile acoustique blanc. Bord D2 d mm 12,5 Catégorie de réaction au feu RF 1. Coefficient d'absorption acoustique pondéré alpha_w ca. 0,75 Système-no. 6-GY.2.1d-08 Plaques démontables. Chants avec battue, arêtes chanfreinées. Trame mm 600 x 600.	m2			
	Rigips Gyptone Activ'Air Construction avec ossature double avec suspensions Nonius et tiges d'ajustage. Hauteur min. de				
			Report		

Postion	Description du travail	Unité	Quantité	Prix	Montant
			Report		
	suspension mm 150 Type Sixto 60 avec per- foration hexagonale et Voile acoustique blanc. Bord D2 d mm 12,5 Catégorie de réaction au feu RF 1. Coefficient d'absorption acoustique pondéré alpha_w ca. 0,75 Système-no. 6-GY.2.1d-08	m2			
200	Profils porteurs apparents. Ossature métallique suspendue, hauteur de suspension mm 201 à 500.				
210	Plaques démontables. Chants plats, arêtes vives.				
211	Trame mm 625x625. Epaisseur jusqu'à mm 13. Rigips Gyptone Activ'Air Construction de même hauteur avec fils de suspension à oeillet et ressorts doubles. Hauteur min. de suspension mm 120 Type Base 31 sans perforation Bord A d mm 10 Catégorie de réaction au feu RF 1. Coefficient d'absorption acoustique pondéré alpha_w ca. 0,05 Système-no. 6-GY.2h.1d-02	m2			
212	Trame mm 600x600. Epaisseur jusqu'à mm 13. Rigips Gyptone Activ'Air Construction de même hauteur avec fils de suspension à oeillet et ressorts doubles. Hauteur min. de suspension mm 120 Type Base 31 sans perforation Bord A d mm 10 Catégorie de réaction au feu RF 1. Coefficient d'absorption acoustique pondéré alpha_w ca. 0,05 Système-no. 6-GY.2h.1d-01	m2			
21399	Trame mm 600 x 600 Rigips Gyptone Activ'Air Construction de même hauteur avec fils de suspension à oeillet et ressorts doubles. Hauteur min. de suspension mm 120 Type Point 11 avec per- foration ronde et Voile acoustique blanc. Bord A d mm 10 Catégorie de réaction au feu RF 1. Coefficient d'absorption acoustique pondéré alpha_w ca. 0,65 Système-no. 6-GY.2h.1d-03	m2			
			Report		

Postion	Description du travail	Unité	Quantité	Prix	Montant
			Report		
21499	Trame mm 625 x 625 Rigips Gyptone Activ'Air Construction de même hauteur avec fils de suspension à oeillet et ressorts doubles. Hauteur min. de suspension mm 120 Type Point 11 avec per- foration ronde et Voile acoustique blanc. Bord A d mm 10 Catégorie de réaction au feu RF 1. Coefficient d'absorption acoustique pondéré alpha_w ca. 0,65 Système-no. 6-GY.2h.1d-04	m2			
21599	Trame mm 600 x 600 Rigips Gyptone Activ'Air Construction de même hauteur avec fils de suspension à oeillet et ressorts doubles. Hauteur min. de suspension mm 120 Type Quattro 20 avec per- foration carrée et Voile acoustique blanc. Bord A d mm 10 Catégorie de réaction au feu RF 1. Coefficient d'absorption acoustique pondéré alpha_w ca. 0,65 Système-no. 6-GY.2h.1d-05	m2			
21699	Trame mm 625 x 625 Rigips Gyptone Activ'Air Construction de même hauteur avec fils de suspension à oeillet et ressorts doubles. Hauteur min. de suspension mm 120 Type Quattro 20 avec per- foration carrée et Voile acoustique blanc. Bord A d mm 10 Catégorie de réaction au feu RF 1. Coefficient d'absorption acoustique pondéré alpha_w ca. 0,65 Système-no. 6-GY.2h.1d-06	m2			
80199	Rigips Gyptone Activ'Air Construction autoportante. Portée maximale mm 2400. Hauteur min. de suspension mm 100 Type Base 33 sans perforation Bord A/E15 d mm 12,5 Largeur mm 300 Catégorie de réaction au feu RF 1. Coefficient d'absorption acoustique pondéré alpha_w ca. 0,05 up = m2 Système-no. 6-GY.0f.1d-01	up			
			Report		

Postion	Description du travail	Unité	Quantité	Prix	Montant
			Report		
80299	Rigips Gyptone Activ'Air Construction autoportante. Portée maximale mm 2400. Hauteur min. de suspension mm 100 Type Point 15 avec perforation ronde et Voile acoustique blanc. Bord A/E15 d mm 12,5 Largeur mm 300 Catégorie de réaction au feu RF 1. Coefficient d'absorption acoustique pondéré alpha_w ca. 0,65 up = m2 Système-no. 6-GY.0f.1d-02	up			
80399	Rigips Gyptone Activ'Air Construction autoportante. Portée maximale mm 2400. Hauteur min. de suspension mm 100 Type Quattro 55 avec perforation carrée et Voile acoustique blanc. Bord A/E15 d mm 12,5 Largeur mm 300 Catégorie de réaction au feu RF 1. Coefficient d'absorption acoustique pondéré alpha_w ca. 0,65 up = m2 Système-no. 6-GY.0f.1d-03	up			
80499	Rigips Gyptone Activ'Air Construction autoportante. Portée maximale mm 2400. Hauteur min. de suspension mm 100 Type Quattro 75 avec perforation carrée et Voile acoustique blanc. Bord A/E15 d mm 12,5 Largeur mm 300 Catégorie de réaction au feu RF 1. Coefficient d'absorption acoustique pondéré alpha_w ca. 0,65 up = m2 Système-no. 6-GY.0f.1d-04	up			
80599	Rigips Gyptone Activ'Air Construction autoportante. Portée maximale mm 2400. Hauteur min. de suspension mm 100 Type Line 8 avec perforation glyphe et Voile acoustique blanc. Bord A/E15 d mm 12,5 Largeur mm 300 Catégorie de réaction au feu RF 1. Coefficient d'absorption acoustique pondéré alpha_w ca. 0,60				
			Report		

Postion	Description du travail	Unité	Quantité	Prix	Montant
			Report		
	up = m2 Système-no. 6-GY.0f.1d-05	up			
700	**Travaux accessoires** Le sous-art. 000.200 indique quelles sont les conditions de rémunération, règles de métré et définitions à prendre en considération.				
710	Raccords, bords, trames de filières, profils et poutres				
711	Pose de profils de raccordement et de rive. Coupe des éléments de plafond non comprise.				
100	Profils simple L. Teinte blanc standard. Fixation sur support en béton ou en briques.				
18199	Aussi fixation sur support en cloisons légères. Droite. Tôle d'acier profil simple L. Dimensions env. mm 24 x 24 Conc. art. 241.100 et 241.200 Rigips Quick-Lock profilés équerre	m			
18299	Aussi fixation sur support en cloisons légères. Droite. Tôle d'acier. Dimensions env.mm 30 x 45 x 30 Conc. art. 241.801 à 241.805 Rigips Quick-Lock profilés équerre	m			
700	Suppléments.				
710	Pour coupes pour angles droits, rentrants ou saillants.				
711	Coupe de profil simple L. Conc. art. 240....	p			
720	Pour coupes pour angles obliques, rentrants ou saillants.				
721	Coupe de profil simple L. Conc. art. 240....	p			
713	Fixation de profils de raccordement à piliers, y compris découpe des éléments de plafond.				
100	A piliers de section rectangulaire 3 ou 4 faces. Avec 4 angles à l'équerre. Profil teinte blanc standard. Métré: nombre de piliers.				
120	Développement jusqu'à mm 800. Pilier en béton.				
122	Profil simple L en tôle d'acier. Conc. art. 240....	p			
130	Développement mm 801 à 1'500. Pilier en béton.				
132	Profil simple L en tôle d'acier. Conc. art. 240....	p			
140	Développement mm 1'501				

Postion	Description du travail	Unité	Quantité	Prix	Montant
			Report		
	à 2'000. Pilier en béton.				
142	Profil simple L en tôle d'acier.				
	Conc. art. 240....	p			
200	A piliers de section rectangulaire 2 faces, 3 angles à l'équerre. Profil teinte blanc standard. Métré: nombre de piliers.				
210	Développement jusqu'à mm 400. Pilier en béton.				
212	Profil simple L en tôle d'acier.				
	Conc. art. 240....	p			
220	Développement mm 401 à 800. Pilier en béton.				
222	Profil simple L en tôle d'acier.				
	Conc. art. 240....	p			
300	A piliers de section ronde. Profil teinte blanc standard. Métré: nombre de piliers.				
310	Diamètre jusqu'à mm 200. Pilier en acier.				
312	Profil simple L en tôle d'acier.				
	Conc. art. 240....	p			
320	Diamètre jusqu'à mm 200. Pilier en béton.				
322	Profil simple L en tôle d'acier.				
	Conc. art. 240....	p			
340	Diamètre mm 401 à 600. Pilier en béton.				
342	Profil simple L en tôle d'acier.				
	Conc. art. 240....	p			
900	**Suppléments**				
	Le sous-art. 000.200 indique quelles sont les conditions de rémunération, règles de métré et définitions à prendre en considération.				
910	Suppléments sur ossature				
911	Supplément pour fixation de l'ossature à construction porteuse en béton, à travers l'isolation, y compris étanchement des percements.				
100	Epaisseur d'isolation jusqu'à mm 100.				
101	Métré: surface de plafond.				
	Conc. art. 240....	m2			
912	Supplément pour fixation de l'ossature à construction porteuse d'un autre matériau que béton.				
100	A tôle profilée.				
110	Dalle mixte sur tôle profilée.				
111	Métré: surface de plafond.				
	Conc. art. 240....	m2			

Postion	Description du travail	Unité	Quantité	Prix	Montant
			Report		
120	Tôle profilée sans dalle de béton.				
121	Métré: surface de plafond.				
	Conc. art. 240....	m2			
200	A dalle à hourdis.				
201	Métré: surface de plafond.				
	Conc. art. 240....	m2			
913	Supplément pour autre hauteur de suspension.				
100	Hauteur de suspension autre que mm 201 à 500.				
103	Hauteur de suspension mm 501 à 1'000.				
	Conc. art. 240....	m2			
104	Hauteur de suspension mm 1'001 à 1'500.				
	Conc. art. 240....	m2			
914	Supplément pour renforcement de l'ossature, supplément pour pontage.				
200	Pontage à l'endroit d'éléments étrangers à l'ossature.				
201	Longueur jusqu'à m 1,00.				
	Conc. art. 240....	p			
202	Longueur m 1,01 à 1,50.				
	Conc. art. 240....	p			
203	Longueur m 1,51 à 2,00.				
	Conc. art. 240....	p			
204	Longueur m 2,01 à 2,50.				
	Conc. art. 240....	p			
205	Longueur m 2,51 à 3,00.				
	Conc. art. 240....	p			
920	<u>Locaux de grande hauteur</u>				
921	Supplément pour hauteur brute de local supérieure à m 3,00.				
001	Hauteur brute du local m 3,01 à 4,00.				
	Conc. art. 240....	m2			
002	Hauteur brute du local m 4,01 à 5,00.				
	Conc. art. 240....	m2			

Postion	Description du travail	Unité	Quantité	Prix	Montant
			Report		
930	Formes particulières de construction porteuse, pose particulière des éléments de plafond				
931	Supplément pour forme particulière de la construction porteuse et/ou de plafond.				
100	Adaptation des suspentes.				
110	Pour construction porteuse inclinée.				
11102	Conc. art. 240....	m2			
120	Pour construction porteuse voûtée.				
12102	Conc. art. 240....	m2			
200	Adaptation de tous les composants du faux-plafond.				
210	Pour plafond incliné.				
21102	Conc. art. 240....	m2			
220	Pour plafond voûté.				
22102	Conc. art. 240....	m2			
932	Supplément pour pose particulière des éléments de plafond.				
100	Adaptation de tous les composants du faux-plafond.				
101	Pose des éléments à l'anglaise.				
	Conc. art. 240....	m2			
102	Pose des éléments en diagonale, à degrés 45.				
	Conc. art. 240....	m2			
940	Petites surfaces				
941	Supplément pour petites surfaces.				
100	Plafond. Métré: nombre de petites surfaces.				
101	Surface jusqu'à m2 5,00.				
	Conc. art. 240....	p			
102	Surface m2 5,01 à 20,00.				
	Conc. art. 240....	p			
970	Découpes pour accessoires encastrés, zones perforées, trappes de visite Sauf indications contraires: . Les découpes sont cachées par les accessoires encastrés. . Pose de renforts de fixation à l'art. 751.				
971	Supplément pour découpes pour accessoires encastrés et zones perforées.				
100	Découpes pour accessoires encastrés. Adaptation de l'ossature non comprise. Format et position de découpe identiques dans tous les éléments.				
110	Découpe ronde.				
111	Diamètre jusqu'à mm 30.				
	Conc. art. 240....	p			
112	Diamètre mm 31 à 100.				

Postion	Description du travail	Unité	Quantité Raport	Prix	Montant
	Conc. art. 240....	p			
113	Diamètre mm 101 à 200.				
	Conc. art. 240....	p			
114	Diamètre mm 201 à 300.				
	Conc. art. 240....	p			
120	Découpe rectangulaire.				
121	Développement jusqu'à mm 500.				
	Conc. art. 240....	p			
122	Développement mm 501 à 1'000.				
	Conc. art. 240....	p			
123	Développement mm 1'001 à 2'000.				
	Conc. art. 240....	p			
124	Développement mm 2'001 à 3'000.				
	Conc. art. 240....	p			